



## Déclaration liminaire des élus CGT au CTL du 15 juin 2022

Lors du dernier CTL du 19 mai, vous avez évoqué la proposition du DG d'un grand «remue-ménages» pour préparer le prochain contrat d'objectifs et de moyens de la DG 2023-2026. Il propose de faire remonter les idées des agents dans tous les domaines.

Vous évoquez une concertation locale avec la nomination de chefs de files (chefs de services) qui proposeront aux agents volontaires de participer à des réunions, dont les remontées seront synthétisées, avec une date limite fixée au 30 juin (collège des chefs de services). Vous vous êtes engagé à être transparent quant à cette synthèse. Les modalités ont été publiées sur Ulysse.

Pour la CGT, alors que la DG ne prend en compte aucune revendication syndicale depuis de nombreuses années, il s'agit d'une imposture. Comment peut-on oser demander aux agents eux-mêmes de proposer des «idées», dont on sait que les seules qui seront retenues concernent des abandons de missions et celles qui permettront des coupes budgétaires ? Lorsque le cynisme n'a plus aucune limite, le DG Jérôme Fournel touche le fond.

Lors de ce même CTL, la délégation CGT avait fait état du sentiment de mépris que les agents ressentent face à votre satisfecit permanent et celui de la DG quant aux conséquences des restructurations du NRP et ceux du chantier de la démétropolisation, en lien direct avec les suppressions massives d'emplois incessantes, et la précarisation rampante de notre administration, avec le recours massif à la contractualisation. Ce mépris s'est à nouveau exprimé lors de ce dernier CTL avec votre volonté de présenter vos restructurations en déconnexion totale avec les suppressions d'emplois.

Les vacances d'emplois, après les mouvements d'affectations catastrophique C et B, seraient des phénomènes inéluctables, et d'après vous, dues à un goût prononcé d'une grande partie de la jeunesse pour la précarité. A croire que les suppressions d'emplois massives ne seraient que le fruit de notre imagination.

C'est pourquoi nous insistons pour dire que nous ne vivons décidément pas dans le même monde que le vôtre, celui de Monsieur Fournel et des ministres de Bercy en place.

Toutefois, on ne peut pas reprocher à la DG une chose, c'est d'aller au bout du mépris qui caractérise son action depuis des années, vis à vis des représentants des personnels et des agents. Elle fait même preuve d'innovations à ce titre, même si la méthode est d'inspiration purement macroniste, tendance Jupiter, avec la dernière en date, celle du «*grand remue ménages*».

Question subsidiaire: la DG a-t-elle eu recours à des cabinets de communication et de conseils extrêmement onéreux pour imaginer ça ? On ose imaginer que non à tel point le mépris assumé est devenu une méthode de «gouvernance» éprouvée à la DGFIP, on sait faire ça en interne.

Jupitérien, Monsieur Fournel ne s'embarrasse pas avec les corps intermédiaires que constituent les syndicats de la DGFIP, pourtant particulièrement représentatifs au vu des résultats des élections professionnelles depuis de nombreuses années. Ainsi, il s'adresse directement à chaque agent de la DGFIP, dans la posture d'un *big boss* paternaliste, qui prendrait en considération l'avis de chacun pour notre bien commun, c'est beau, et ça ferait presque pleurer si les agents n'étaient pas dupes de ce nouveau tour de passe-passe managérial digne d'un bateleur de foire.

A noter que Monsieur Fournel vient à Rennes le 17 juin prochain et ne souhaite pas rencontrer les OS locales, il considère en effet que ses interlocuteurs sont les OS nationales, il a le dialogue social chevillé au corps notre DG !

**Pour la CGT Finances publiques, la réalité est bien différente** : les suppressions d'emplois, le NRP, la démétropolisation, la déshumanisation des services, la casse du collectif, des missions et des droits et garanties des agents, l'industrialisation des tâches, les modifications des processus de travail créent un réel mal être au travail et dans les services.

La CGT Finances Publiques, dans son rôle revendicatif et émancipateur continuera de prendre toute sa place dans la lutte contre ces politiques dirigées à l'encontre du service public et des agents. La DG, dans un message faussement paternaliste, essaie de vous enfermer dans un dialogue ou in fine aucune revendication ne sera entendue. À la place d'un «remue méninges» qui ne remuera rien d'autre que du vent et n'est que de l'esbroufe, la CGT Finances Publiques propose de réfléchir avec les agents aux revendications et aux moyens de les faire aboutir. Le choix est clair, la CGT Finances Publiques ne cautionnera pas des opérations de pure communication, mais elle construira avec les agents les revendications et le rapport de force capable de les faire avancer.

La réunion bilatérale avec la DG prévue le 24 juin sera l'occasion de faire valoir ces revendications :

- la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement a minima de 75 % pour une carrière complète! Il est tout aussi urgent d'augmenter les pensions et les retraites ;
- l'abrogation de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le maintien et l'amélioration des dispositions constitutives du statut général des fonctionnaires ;
- des créations d'emplois de fonctionnaires à hauteur des besoins et des missions que nous exerçons ;
- l'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat estimé à 21% depuis 2000 ;
- la revalorisation de notre régime indemnitaire avec l'attribution de 20 points d'ACF par an à l'ensemble des personnels soit environ 90 euros par mois, la revalorisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT) à 200 euros mensuelle avec l'application du taux normal de retenue pour pension civile ;
- l'attribution d'une indemnité forfaitaire de 50 euros pour les télétravailleurs en compensation des frais engagés à leur domicile ;
- l'abandon définitif de tout projet de rémunération au mérite ;
- l'abandon du NRP et rétablissement de structures de pleine compétence sur l'ensemble du territoire ;
- l'arrêt des suppressions d'emploi qui dégradent les conditions de travail et compromettent l'exercice des missions ;
- l'abondement des promotions internes par un véritable plan de qualification de C en B et de B en A ;
- des carrières linéaires pour toutes et tous dès les conditions statutaires remplies ;
- un plan de titularisation des contractuels.

Rennes, le 15 juin 2022